

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**Syndicat Intercommunal
du Regroupement Scolaire de la Pierre Frite**
Place du Friège - 60240 Monneville
Tél : 03.44.49.81.30 - syndicat.lapierrefrite@orange.fr

**RESTAURATION SCOLAIRE –
FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE**

Règlement de Consultation

(R.C.)

DATE LIMITE DES OFFRES

Le Vendredi 17 Mai à 17h00

▪ **Objet du marché**

Le titulaire du marché assurera la fourniture et la livraison de repas en liaison froide aux deux restaurants scolaires du Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire de la Pierre Frite (SIRS), accueillant des élèves de maternelle et élémentaire.

Les descriptions détaillées des prestations et leurs spécifications techniques et fonctionnelles figurent dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

L'exécution du marché débutera **à partir du 1^{er} jour de la rentrée scolaire de septembre 2024.**

Lieu(x) d'exécution : Périscolaire de Monneville et Ecole de Lavilletertre

▪ **Procédure de consultation**

La consultation est lancée selon la procédure adaptée et est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1-1° du code de la commande publique.

Le présent marché fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire et est exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R.2162-1 et R.2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique et dans les conditions fixées aux articles R.2162-13 et R.2126-14 du même code.

Conformément aux dispositions de l'article R.2162-4 du code susvisé, le marché est conclu dans les limites financières suivantes pour chaque période d'exécution du marché :

Montant minimum annuel (en € HT)	Montant maximum annuel (en € HT)
15 000	50 000

Les bons de commande seront notifiés par le Pouvoir adjudicateur au début de chaque mois pour les besoins du mois concerné.

▪ **Durée du marché**

Le présent marché public est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification.

Le marché public peut être reconduit par périodes successives d'un an pour une durée maximale de reconduction de trois (3) ans, sans que la durée totale puisse excéder quatre (4) ans.

▪ **Variantes et prestations supplémentaires éventuelles**

Aucune variante, ni prestation supplémentaire éventuelle n'est autorisée.

▪ **Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 4 mois à compter de la date limite de réception des offres, après négociation le cas échéant.

▪ **Contenu du dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation (R.C)
- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P)
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.)
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U.)
- Le Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.)
- Le cadre de mémoire technique (MT)

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <http://www.monneville.fr>

▪ **Présentation des candidatures et des offres**

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet, comprenant les pièces suivantes :

Pièces relatives à la candidature

- Une lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par les cotraitants (ou formulaire DC1) ;
- Le formulaire DC2
- Une attestation ou autre document justifiant la régularité des obligations fiscale et sociale, qu'il n'y a pas d'interdiction à soumissionner
- Une attestation d'assurance à jour

Avant de procéder à l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai identique pour tous.

Pièces de l'offre :

L'offre remise par un candidat doit impérativement contenir les documents suivants sous peine d'irrégularité de l'offre :

- L'acte d'Engagement (A.E.) et son annexe, dûment complété, daté, et signé par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du contrat ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) dûment complété
- Le Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.) dûment complété
- Le Mémoire Technique (M.T.) dûment complété conformément au cadre de mémoire technique

Demande d'informations complémentaires relatives aux offres

Des précisions peuvent être demandées aux candidats, soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée, soit lorsque l'offre paraît anormalement basse ou encore dans le cas

de discordance entre le montant de l'offre d'une part et les éléments ayant contribué à la détermination de ce montant d'autre part.

▪ Critère de jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante (voir détail sur la cadre de Mémoire Technique):

<i>.Libellé</i>	<i>Points</i>
1. Prix des prestations noté à partir du D.Q.E remis par le candidat	50
2. Valeur technique	40
Présentation de la qualité, traçabilité et origine des produits	15
Présentation du mode opératoire	10
Variété des menus et équilibre alimentaire	15
3. Développement durable	10

Le critère Prix est noté à partir du DQE remis par le candidat selon la formule suivante :

$\text{Note PRIX} = (\text{Prix de l'offre la moins-disante} / \text{Prix de l'offre du candidat}) \times \text{Pondération du critère prix}$

▪ Remise des offres

La clôture des candidatures est le **vendredi 17 mai 2024 à 17h00**

Les candidats pourront remettre leur offre :

- Soit par envoi par mail à l'adresse : syndicat.lapierrefrite@orange.fr
Les formats de fichiers acceptés sont « .ppt » ; « .pdf » ; « .doc » ; « .docx » ; « .xls » ; « .jpeg » et « .zip »
- Soit par dépôt ou envoi courrier à l'adresse : Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire de la Pierre Frite – Mairie de Monneville - Place du Friège - 60240 Monneville

Le pli déposé ou envoyé par courrier devra mentionner : « Candidature au marché Restauration scolaire – Fourniture et livraison de repas en liaison froide »

Les plis devront être déposés aux heures d'ouverture de la Mairie de Monneville.

Pour les envois courriers, c'est le cachet de La Poste qui fait foi.

Aucune candidature sera acceptée après la date et limite de la clôture de l'appel d'offre soit le 17 mai à 17h00.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire nécessaire au vu de répondre à la présente consultation, les candidats peuvent prendre contact par mail au syndicat.lapierrefrite@orange.fr